L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 13 MAI 1851.

Imprimée et publiée par G. F. WEISSE. No. 63, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 MAI 1851.

AVIS.

J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGER, agent comptable du journal l'Abeille, ma procuration générale, en date du 5 courant, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duverger est en conséquence dûment autorisé à payer toute réclamation, recouvrer toute créance et acquitter tout compte, soit en mon nom, soit pour le journal.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851. G. F. WEISSE.

LE LIEN FEDERAL.

Il existe dans la Caroline du Sud une foule d'associations locales connues sous le nom d'associations des droits du Sud. Elles se sont réunies en convention ces jours derniers dans la ville de Charleston pour délibérer sur la situation des Etats à esclaves et particulièrement sur celle de la Caroline du Sud. Le résultat des travaux de cette assemblée doit être soumis à une Convention générale de l'Etat, laquelle se réunira, si nous ne nous trompons, au mois de novembre prochain.

Nous ne nous occuperons que des mesures les plus saillantes qui seront proposées à la Convention de Charleston. La malle ne nous a encore transmis que deux compte-rendus, celui de la première et celui de la seconde séance. Les propositions soumises jusqu'à présent ne sont pas très catégoriques. Nous nous attendions à plus de fermeté ou plutôt à plus de folie de la part des Caroliniens. Ils n'osent pas trop être conséquens avec eux-mêmes et accepter toutes les chances d'une mauvaise affaire. Au lieu de rompre ouvertement avec le gouvernement fédéral, ils se bornent à énumérer ses torts et à dresser des formules comminatoires dont ils réservent prudemment l'exécution pour l'avenir. Nos griefs sont intolérables, s'écrient-ils; mais ils n'ajoutent pas qu'ils se sépareront de l'Union. Ils comprennent que sans le concours des autres Etats du Sud, leur résistance serait impuissante et qu'ils seraient forcés, sans même que de Washington on envoyât un seul peloton de soldats contre eux, de rentrer dans le giron de l'Union et de reprendre paisiblement la place qu'ils avaient désertée.

Cette convention a calmé l'ardeur des désunionistes et leur a inspiré le sage parti de continuer à faire acte d'obéissance vis-à-vis du gouvernement fédéral jusqu'à ce que le Sud entier se prononçât contre l'Association des Etats. Ils attendront longtemps, car si jamais le Sud a de nouveaux griefs à articuler contre le Nord, il saura trouver dans la Constitution un moyen normal d'obtenir justice. Et que deviendrait la République s'il était loisible aux Etats qui aux jours orageux de la révolution se sont fraternellement associés, au nom de la liberté et de la démocratie, pour lutter contre le despotisme de la Grande-Bretagne qui leur était hostile, disons-nous, de s'affranchir des engagemens les plus sacrés, de la foi jurée, et de rompre le pacte fédéral?

Non, nous ne reconnaissons pas un pareil droit aux Etats dans une république fédérative, car il équivaudrait à la négation de la démocratie. Celle-ci n'est possible comme moyen gouvernemental qu'autant qu'elle peut se creuser un lit et s'imposer à elle-même une digue qu'il lui est interdit de franchir. La souveraineté du peuple ne consiste pas dans le pouvoir de tout faire, mais dans l'exercice du droit et de la justice appliqué au plus grand nombre. Si le peuple, après s'être donné une constitution, pouvait la déchirer violemment et en jeter les fragmens épars aux vents, le peuple ne serait pas digne de se gouverner et aurait besoin d'être dirigé par un maître absolu.

Il y a des règles de logique et d'équité dont les peuples ne peuvent pas plus se départir que les individus, dont la violation serait le signal de leur déchéance comme elle a toujours été le signal du renversement des monarchies. Les principes d'ordre et d'harmonie qui gouvernent l'humanité sont immuables et ne varient pas dans leur application. La nation qui y déroge tombe et meurt comme le souverain qui les a méconnus. Peu importe où gît le pouvoir; qu'il réside dans un seul homme ou dans les masses; qu'il soit représenté par un roi ou par un peuple, s'il est attaqué dans ses racines, dans son essence, dans sa source, le pouvoir qui a commis ce crime de lèse humanité est destiné à périr. Le prestige de l'autorité s'évanouit, et il ne reste plus devant la nation qu'un homme ou quelques hommes, avec leurs petitesses, leurs faiblesses et leurs ambitions. Les monarchies ne se sont soutenues pendant tant de siècles que parce qu'elles se sont appuyées sur le droit divin. En plaçant leur origine dans le ciel et en rendant Dieu lui-même complice de leurs iniquités, les monarques de la terre ont pu longtemps gouverner les peuples comme un vil troupeau. Mais la lumière s'est faite, et les peuples ont vengé la divinité de l'injure qui lui était faite. Aujourd'hui les rois, à quelques exceptions près, règnent par la grace de leurs sujets... mais il y a une hiérarchie, un ordre de choses, un moyen légal qui fait reconnaître le successeur du trône. Lorsque ce moyen vient à manquer, il y a anarchie, et le peuple qui en souffre n'a d'autre refuge que dans la république.

La République, nous l'avons dit plus haut, a ... non moins difficiles, plus difficiles à remplir que ceux des souverains. Le peuple, de même que ces derniers, ne peut exercer le pouvoir qu'autant qu'il n'en abuse ...; l'abus du pouvoir c'est l'anarchie, et l'anarchie est pour toute forme gouvernementale un principe de mort qui la flétrit et la tue.

Nous avions besoin de poser ces prémisses pour justifier notre assertion qu'un Etat ne peut pas légitimement se retirer de l'Union. Car si ce droit existait, la république cesserait d'être un gouvernement possible. Chaque membre du corps fédératif prendrait ses impatiences pour de justes griefs, s'insurgerait et sortirait des rangs. Nous assisterions alors à un étrange spectacle. Le peuple fatigué, harcelé, tyrannisé par des minorités factieuses, réclamerait à grands cris un maître qui pût maîtriser les colères ... de la masse et la gouverner despotiquement. Tel serait le sort de l'Union. L'anarchie, qui est le despotisme du grand nombre, entraîne invariablement vers la monarchie, qui est le despotisme d'un seul homme, de même que le despotisme d'un monarque, lorsqu'il dépasse certaines bornes, conduit à la république, c'est à dire au gouvernement sage et modéré de la majorité populaire, la plus logique et la plus rationnelle de toutes les formes gouvernementales. C'est une loi de réaction, et l'ordre moral y est soumis comme l'ordre matériel.

Donc, nous en avons l'espoir, aucun Etat du Sud ne songera, malgré les sollicitations des Caroliniens, à se retirer de l'Union. Si nous avons à nous plaindre du Nord, la Constitution nous offre un moyen naturel et simple d'obtenir justice. Mais, pour Dieu! n'allons pas follement compromettre notre avenir, notre grandeur, notre prospérité, notre puissance, notre haute position de peuple libre et protecteur des opprimés, pour de chétives querelles intérieures et des difficultés dont nos neveux rougiront un jour.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

A la séance d'hier soir, 13 membres étaient présents, sous la présidence du recorder Génois. Dans son message, le maire transmet une communication de l'avocat de la ville dans laquelle il fait savoir qu'une grande portion des terres à rentes, appartenant à la municipalité, doivent être vendues aujourd'hui par le shérif. Le maire transmet également au Conseil une lettre de divers marchands de la rue de Chartres, qui se plaignent de l'encombrement des banquettes. Ces deux sujets sont référés à des comités.

M. Bonneval présente des résolutions exprimant les sentimens de sympathie des membres du Conseil envers la famille Ramos, sur les malheurs qui viennent de l'affliger, et propose l'ajournement jusqu'à jeudi prochain. Adopté.

Adjudications Municipales.—Le maire a adjugé hier à M. Augustus Armstrong, pour une période de cinq années, à raison de $5,900 par an, la Direction de la machine de desséchement de la 3me section.

Une dépêche télégraphique nous apprend l'arrivée du Georgia à New-York. Le capitaine du steamer rapporte que trois matelots américains ont été arrêtés à la Havane dans un complot étant d'ivresse et conduits en prison. Deux de ces malheureux y sont morts.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE TRANSMISE A L'ABEILLE.

ARRIVEE DE L'ARCTIC.

New-York, 12 mai.

Le steamship Arctic est arrivé. Les nouvelles apportées à Liverpool par ... sont ... plus de confiance ... et une quantité considérable ... été retiré du marché. Les ventes des ... derniers jours se montent à 10,000 balles. Les prix sont côtés comme suit: middling 6 5/8; fair 7 1/4. Les prix n'offrent aucun changement important.

Le commerce suit son cours ordinaire, mais les affaires sont ... La rente consolidée est côtée de 96 7/8 à 97. La rente française à 91 [illegible]. Il s'est fait peu de transactions dans les céréales. Les prix de la farine de l'Ohio varient entre 19s. 6 d et 20 s 6 d. Il n'y a aucun changement dans le marché aux provisions. Il y a peu d'activité dans le marché aux tabacs. Le café est ferme.

Le temps a été excessivement rigoureux. Il est tombé beaucoup de neige, et il y a eu d'abondantes gelées. La température est jusqu'à présent peu favorable.

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de Mme Devriès—Chœur d'Athalie.

La salle d'Orléans était trop petite pour contenir la foule qui s'y était rendue hier soir pour le bénéfice de Mme Devriès. Cette excellente artiste a dû être flattée des témoignages de sympathies dont elle a été l'objet, et cette soirée, qu'elle peut ranger au nombre de ses plus beaux succès, laissera en elle, nous l'espérons, d'ineffaçables souvenirs. Mme Devriès nous quitte définitivement cette année; elle va, dit-on, occuper sur le théâtre de Marseille l'emploi qu'elle tenait si bien ici. Nous lui souhaitons de tout cœur la prospérité qu'elle mérite.

Nous regrettons que l'heure avancée de la nuit nous empêche de donner un compte-rendu complet d'une solennité où nombre de personnes n'ont pu assister faute de places. Mais cette considération ne saurait nous empêcher de constater le beau succès que vient d'obtenir l'œuvre de M. Edmond Armand; succès qui vaudra à l'auteur le titre de premier compositeur dramatique créole. Félicitons donc M. Armand et disons de suite que son coup d'essai, écrit sur un chœur d'Athalie, est un ouvrage tout-à-fait hors ligne. Ce sujet offrait d'innombrables difficultés que le compositeur a vaincues avec un bonheur inouï pour un débutant dans cet art difficile. L'auteur a su donner à sa musique le caractère d'élévation qui convient aux belles strophes de Racine, et, chose plus extraordinaire, il a conservé cette couleur d'un bout à l'autre de son œuvre. L'introduction d'orchestre prépare admirablement le premier chœur qui se trouve lui-même fort habilement ramené dans le final. Ce chœur est, à notre avis, le morceau capital de l'ouvrage; c'est chaud, nerveux, sonore et écrit d'inspiration. Nous remarquons en outre le duo entre Mme Devriès et Génibrel et surtout l'air de basse de ce dernier. Disons enfin que cette composition a été très bien accueillie par le public et les artistes; et que le compositeur, rappelé à grands cris, a été entraîné sur la scène, par Mme Devriès et Génibrel, où il a reçu l'ovation de fleurs et de bravos qu'il méritait à juste titre.

Ce premier succès est une dette que M. Armand vient de contracter envers l'art louisianais. Qu'il la paie donc généreusement en s'avançant victorieusement dans la route où il est entré. Elle s'ouvre en ce jour pour lui, jonchée de roses, mais qu'il se souvienne que l'épine est souvent cachée sous la fleur. Malheur à l'homme de cœur qui, l'oubliant, ne compte que sur l'inspiration qu'il sent en lui pour livrer les fruits de cette inspiration à la publicité; car, si, d'un côté, il est recompensé de ses travaux par la louange, de l'autre il rencontrera l'envie et la méchanceté, veillant constamment à côté de son intelligence pour la flétrir de leurs souffles empestés! Ces considérations, cependant, ne doivent point arrêter l'artiste en sa route; après tout le venin de certaines plumes ne sont à l'homme de talent que ce que fut jadis le calvaire au Christ; la critique méchante consacre l'un comme la croix déifia l'autre.

E. DUVERGER.

Théatre d'Orléans.—Les admirateurs du magnifique talent de M. Génibrel n'oublieront pas que le bénéfice de cet artiste a lieu jeudi prochain. La direction lui a adjoint M. Debrinay, qui a bien mérité du public, depuis les premiers jours de son engagement par le soin et l'exactitude qu'il a mis constamment à rendre les rôles qui lui ont été confiés. Cette solennité promet d'être l'une des plus brillantes de la saison. *Robert-le-Diable* avec l'accessoire du ballet ne peut manquer d'attirer la foule, d'autant plus que cette représentation, du chef-d'œuvre de Meyerbeer sera la dernière de cette année.

Demain, *Norma* avec Miles Parodi et Patti. Toutes les places sont prises, malgré l'augmentation des prix.

Ce soir, le *Chalet*, le 1er acte de la *Dame Blanche* et *Ce que Femme veut*.

Mississipi.—La Convention unioniste du Mississipi a formé la liste suivante pour les prochaines élections: Henry S. Foote, pour la place de gouverneur; J. A. Horn, pour celle de Secrétaire d'Etat; Wm Clark, pour le poste de trésorier, et D. R. Russell, pour celui d'auditeur. Les unionistes du Mississipi sont pleins d'ardeur et s'attendent à remporter une victoire signalée en novembre prochain.

Jenny Lind.—Le dernier concert que la cantatrice suédoise ait donné au Musée Chinois, à Philadelphie, a rapporté un bénéfice net de six mille piastres. Mais dans cette ville célèbre par ses avocats et l'amour de la chicane dont la population est possédée, il était réservé au *rossignol* de subir quelques-unes de ces méchantes tracasseries judiciaires qui lui avaient été épargnées jusqu'alors. M. Barnum avait pris à bail nous ne savons quel théâtre pour que Jenny Lind y donnât ses concerts, puis il avait rompu l'engagement en alléguant les motifs qui le portaient à se dédire. Le directeur répondit par un bel et bon procès, et l'argent de M. Barnum qui avait servi d'intermédiaire fut arrêté. L'affaire fut appelée devant le commissaire Thomas Smith, chargé de recueillir les dépositions. L'un des premiers témoins sommés fut Jenny Lind. Le shérif se rendit chez elle, l'invita à monter en voiture avec lui et la conduisit à la cour. La cantatrice paraissait fort émue. Il fallait bien cependant se résigner. On fit subir à l'artiste un long et minutieux interrogatoire et elle fut obligé de raconter toutes les conventions faites entre elle et M. Barnum. Il paraît que celui-ci lui donne $1000 sur $6000 de recettes brutes.

AMERIQUE CENTRALE.

On sait qu'après la défaite des troupes de San Salvador et de Honduras, le général Carrera est entré dans la ville de Santa Anna sans résistance. Il a demandé ensuite au gouvernement de Salvador réparation pour l'invasion du territoire de Guatemala. Le ministre Jose A Jimenes a répondu au nom du gouvernement de San Salvador qu'il était prêt à faire ce que l'on demandait, mais qu'il fallait d'abord que Carrera évacuât la ville de Santa Anna. Celui-ci s'y est refusé et a déclaré qu'il appellerait à lui de nouvelles troupes, mais son gouvernement ne voulant pas pousser les choses aux extrémités, on a accepté les ouvertures de Jimenez. Le général Carrera est rentré alors à Guatemala avec son armée victorieuse et a reçu une brillante ovation.

CHRONIQUE LOCALE.

Ière cour de district—Juge Larue—Le nouveau grand jury a été formé hier et se compose des personnes ci après nommées: foreman, Félix de Armas, Alex Levy, T. E Adams, W J. Campbell, E A Tyler, L Marine, B C Planché, Edward Trémé, J M Reid, J S Taylor, P A Hebrard, W Henderson, B C Howard, G ... et P Poutz. La Cour a adressé assez longuement les jurés sur les devoirs qu'ils avaient à remplir.

E Caresi, accusé d'avoir volé une vache, a été jugé et trouvé coupable, mais recommandé à la clémence de la Cour. G. Webster pour vol de bijouteries, évaluée $16 a été condamné et recommandé à la merci de la Cour. J Lewis, accusé de vol au préjudice de F Ecot, a été jugé et acquitté.

Un nolle prosequi a été entré dans les affaires suivantes: Wm Barker, G Joseph ... Gautier, Pat O'Brien, Pat Kelly, Thomas ..., H McGee, J Walsh, Ed McKeon, Joe ... Dowling—tous accusés de vol. ... Ed William, accusé d'assaut et batterie.

Accusation de vol.—Un esclave nommé ... a été accusé hier devant le recorder Génois d'avoir volé $10 à 45 de Armas. Un warrant a en conséquence été lancé.

Suicide.—Dimanche dernier un nommé André s'est suicidé dans une maison située rue des ... Le ... pendant à une des colonnes de ... Le coroner a tenu une enquête et le jury a rendu un verdict dans lequel il appert que ... s'est donné la mort dans un accès d'aliénation mentale.

[illegible]

Abus de confiance.—Un homme de couleur nommé George Thompson a été accusé aujourd'hui devant le recorder Caldwell d'abus de confiance, pour s'être approprié d'une pièce de $20 en or qui lui avait été confiée pour être changée par D. Claron, dans la rue Carondelet. L'affaire sera examinée aujourd'hui.

Celestin Léonard, homme de couleur, a mis fin à ses jours dimanche dernier, en s'empoisonnant avec de l'arsenic. Il avait déjà fait une tentative de suicide. Le coroner a tenu une enquête sur le corps. Léonard se trouvait dans la prison de paroisse; il avait été convaincu d'homicide et condamné à vingt ans de prison.

Le feu a éclaté avant hier soir dans la Troisième Municipalité, rue Peyroux, entre White et Broadway, dans une maison occupée par Mlle Clara Martin. L'activité des voisins a arrêté les progrès de l'incendie. On a découvert des matières combustibles répandues dans la maison et le feu mis en six endroits différents.

Vol de montre.—Jos. Smith a été traduit hier devant le recorder Caldwell, sous l'accusation d'avoir volé une montre en argent à P Colaban; l'accusé a plaidé non coupable et l'affaire a été fixée pour être examinée jeudi.

—Geo. Nusbach a été accusé devant le recorder Caldwell d'avoir assailli M. Meolan, avec un sling shot.

—L'esclave Eliza, accusée de tenir une maison désordonnée, a été envoyée pour être jugée devant le juge Winter.

Plusieurs petites affaires sans importance ont été expédiées, elles ne valent pas la peine d'être rapportées.

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 17 avril.

—On lit dans l'*Evénement*:

"On nous assure que la position de M. le général Perrot, commandant en chef des gardes nationales de la Seine, est très sérieusement menacée. Cela ne surprendra personne, quand on se rappellera qu'à la fin du mois dernier, M. le général Perrot avait osé demander que le suffrage universel, qui avait élu les officiers de la garde nationale en mars 1848, servît également à les réélire.

"Cette déclaration, qui montrait l'indépendance d'esprit du général, lui avait déjà beaucoup nui dans les antichambres de l'Elysée. Cependant, le général viendrait d'augmenter sa disgrace par un nouveau grief: voici comment:

"Il y a peu de jours, M. le général Perrot aurait été appelé en conseil des ministres. Là, il lui aurait été nettement déclaré que, les circonstances actuelles exigeant des hommes d'énergie, l'état-major de la garde nationale de la Seine paraissait un peu tiède. Après quoi, on lui aurait demandé de changer le chef actuel de son état-major, et on lui aurait désigné, presque imposé, pour remplir ce poste, un officier qui commande un bataillon de la 1re légion, M. Vieyrat.

"M. Vieyrat a, en effet, un titre spécial aux yeux de l'Elysée: c'est lui, on se le rappelle, qui au mois de juin 1848, présida au pillage des imprimeries Boulé et Proux.

"A ce nom de vandale mémoire, M. le général Perrot aurait commencé par objecter que le poste de chef d'état-major est habituellement confié à un colonel, et que le grade du candidat lui paraissait insuffisant. Puis, comme on insistait de nouveau, il aurait fini par déclarer que, plutôt que de signer une pareille nomination, il préférait donner sa démission.

"Nous devons dire que le conseil des commis, malgré son énergie tant vantée, n'osa pas accepter immédiatement la démission de M. Perrot.

"M. Perrot est donc encore commandant des gardes nationales de la Seine. Mais patience! il faudra bien que le commandant Vieyrat soit chef d'état-major."

—On lit dans le *Siècle*:

"L'Elysée ne se décida, on le sait, à frapper M. le général Changarnier qu'après avoir subi, de sa part, des humiliations et des défis qui, pour se produire, n'attendaient pas toujours le huis-clos.

"L'honorable général se croyait tout permis et pouvait-il en être autrement? Il était sûr de l'appui et du concours absolu de deux personnages influens, dont l'un occupe dans le monde officiel une position très élevée, dont l'autre est le conseil intime, le guide et l'ami de M. Louis-Napoléon Bonaparte. Ces deux personnages et M. le général Changarnier avaient, à ce qu'on assure, servi ensemble des intérêts politiques qui n'étaient pas précisément ceux de l'Elysée.

"L'honorable général ne pouvait donc supposer la désertion de ses auxiliaires; mais l'événement lui prouva qu'en politique il faut s'attendre à tout. Quand M. le général Changarnier eut comblé la mesure, quand M. Louis-Napoléon Bonaparte eut manifesté l'intention formelle, irrévocable, de destituer le commandant en chef de l'armée de Paris, le haut fonctionnaire et l'ami intime dont nous parlons, au lieu de le défendre, tournèrent des armes contre lui et s'excusèrent d'avoir paru le seconder dans ses desseins, en motivant la nécessité de savoir jusqu'où ces desseins pouvaient aller.

"Aujourd'hui, M. le général Changarnier juge le moment opportun pour prendre sa revanche. Il a dans ses mains, dit-on, des lettres et des documens qui sont de nature à prouver jusqu'à l'évidence que l'ami intime et le haut fonctionnaire sont dévoués corps et âme au parti royaliste très remuant. Le général n'aurait qu'à ouvrir les mains, et il s'en échapperait d'instructives et piquantes révélations. Il faut donc que cette main ne s'ouvre pas. Que sortira-t-il de là? Tel est le sujet de toutes les conversations et d'une multitude de conjectures. Toujours est-il que le général s'amuse de l'embarras de M. le président de la République et de ses conseillers.

"M. le général Baraguey-d'Hilliers, qui a recueilli l'héritage de M. le général Changarnier, et qui tient beaucoup à son commandement, se montre fort inquiet. Il a dû se présenter chez M. Louis Napoléon Bonaparte et se plaindre en termes très énergiques, très militaires, du rôle qu'on lui réserve.

"Cette résistance vigoureuse et imprévue de M. le général Baraguey-d'Hilliers est une difficulté que l'on cherche à tourner en ce moment."

—On lit dans l'*Evénement*:

"On sait que le président de l'Assemblée législative se rend de son hôtel au fauteuil à travers une haie de garde nationale.

"Aujourd'hui, l'un des gardes nationaux formant la haie laisse échapper ces paroles: "Quand serons-nous donc débarrassés de cette Assemblée!" M. Baze, l'un des questeurs, ayant entendu cette apostrophe, fit aussitôt sortir de la haie et arrêta ce garde national. Mais le commandant du poste étant venu ensuite présenter à MM. les questeurs, non seulement les excuses du garde national arrêté, mais encore l'expression des regrets de tout le bataillon, l'affaire n'a pas eu d'autres suites."

—On lit dans le *Siècle*:

"On assure que M. le général d'Hautpoul a reçu l'ordre de rentrer à Paris, où il doit arriver du 25 au 30 courant pour se mettre à la disposition de M. le président de la République. Quelques personnes veulent voir dans ce rappel autre chose qu'un acte de respect pour la loi qui fixe la durée des missions temporaires conférées à des représentans du peuple.

"M. le général d'Hautpoul est passé maître dans l'art d'ordonner des revues; il possède à fond la stratégie des rafraîchissemens, des jambons et des cervelas; c'est un homme de ressources, enfin, un sabre dévoué, et M. Baroche ne peut pas sauver la société s'il n'est flanqué de M. le général d'Hautpoul.

"On désigne pour remplacer M. d'Hautpoul en qualité de gouverneur de l'Algérie, M. le général de Bourjolly."

—On lit dans l'*Indépendance belge*:

"L'*Ordre* a cité, il y a deux jours, le fragment d'une circulaire adressée à toutes les personnes qu'on supposait sympathiques à la cause napoléonienne. J'ai pu me procurer l'original même de cette circulaire. En voici la copie, dans laquelle je ne retranche que le numéro d'ordre:

"Paris, le 9 avril.

"Monsieur, si vous pouvez disposer d'un moment dans l'intérêt de la fondation d'une société dont l'utilité est incontestable, ayez la bonté de passer le plus tôt possible (à midi juste et au plus tard) chez M. d'Olincourt, ingénieur en chef, etc. etc. rue de l'Université, 96."

"La personne à laquelle était adressée cette lettre s'est rendue à l'invitation, et là, on lui a exposé qu'il s'agissait de s'entendre, de s'organiser pour arriver au but que doit se proposer tout bon bonapartiste, c'est-à-dire à l'empire. La société doit se composer de chefs de section, de sous-chefs, de lieutenants, sergens, caporaux, et enfin de simples membres qui recevraient leurs instructions de leurs chefs respectifs et par les intermédiaires désignés. L'association doit s'étendre à toutes les villes de province. Chaque sociétaire doit payer une contribution mensuelle de 50 c. Les chefs de section versent 10 fr. Une partie des fonds ainsi obtenus doit être consacrée à la publication d'un journal hebdomadaire qui remplacera le *Napoléon*.

"Telles sont les manœuvres importantes auxquelles se livrent d'incorrigibles décembristes. Elles n'offrent pas de danger sérieux, vous pouvez l'apprécier, mais elles suffisent pour accréditer les bruits que je vous signalais tout à l'heure; et je m'étonne que l'Elysée consente, en les laissant faire, à prendre sa part de responsabilité dans la conduite de ces prétendus amis."

— On lit dans l'*Akhbar*:

"Dimanche matin, au marché Arabe, une foule nombreuse se pressait autour d'un Aïssa-Houa ou homme qui apprivoise des serpens. Cet homme, après avoir tiré du sac sa ménagerie et l'avoir installée devant lui sur le sol, commença ses exercices en marmotant force prières que les assistans semblaient écouter avec une crainte superstitieuse, car les Aïssa-Houa passent pour des sorciers. Dans la collection des serpens de celui-ci, il y en avait de gros, de petits, de longs, de courts.

"Quelques-uns semblaient inoffensifs, d'autres devaient être dangereux. Le jongleur les prenait tour à tour, les roulait autour de son cou et de ses poignets, et se faisait piquer par eux, aux lèvres, à la langue, aux paupières; et à chacune de ces épreuves, l'assemblée, de plus en plus attentive, laissait tomber quelques ... [illegible] ... un chien également ... à la ronde. Le serpent lui sauta au ventre, et s'enroula autour de son corps, dressant sa tête plate contre les oreilles du chien qui se mit à tournoyer lui-même en jetant des cris plaintifs de détresse, soit qu'il eût la conscience du danger, soit que le serpent roulé autour de son corps l'étouffât. La foule n'osait le délivrer. Le jongleur, averti de ce qui se passait, accourut tout à propos. Il prononça quelques mots, sans toucher le reptile, et à l'instant même celui-ci dénoua lentement les anneaux dont il étreignait le chien, s'étendit par terre, et se laissa reprendre avec la plus grande docilité, au grand ébahissement des spectateurs."

—On lit dans le *Toulonnais*:

"Des lettres particulières d'Alger, en date du 5, qui nous parviennent aujourd'hui, annoncent que le général de division d'Hautpoul, gouverneur général de division de la colonie, renonce définitivement à prendre le commandement de l'expédition de Kabylie, son plan de campagne n'ayant pas été approuvé en tous points par le gouvernement. On dit même que cet officier-général doit rentrer prochainement en France, et un avis inséré dans le journal l'*Akhbar* du 3 avril semblerait confirmer cette nouvelle.

"Cependant, M. le général d'Hautpoul, a dû se mettre en route le 7 pour Bone, Philippeville et Constantine, d'où doivent partir des colonnes pour la Kabylie. Il va sans doute donner ses instructions aux officiers généraux désignés pour prendre part aux opérations militaires projetées.

"Le général qui doit prendre le commandement en chef de l'expédition de la Kabylie n'est pas encore connu."

—Voici une affaire qui fait chez nous, dit une lettre de Berlin, le sujet de toutes les conversations. Le feu roi Guillaume III a promis dans son testament la somme de 1 million de thalers (3 millions 750,000 fr.) à celui qui établirait une ligne non interrompue de chemins de fer allant de notre capitale à Francfort-sur-Mein. Or, le rail way du Nord de Frédéric-Guillaume, lorsqu'il sera terminé, ce qui aura lieu d'ici à quelques mois, celui d'Anhalt et une partie de celui de la Thuringe, formeront précisément la ligne désignée par le monarque. Déjà les compagnies propriétaires de ces trois lignes ont demandé collectivement la prime promise par Frédéric Guillaume; mais les exécuteurs testamentaires de ce monarque la leur ont refusé, en se fondant sur ce que les trois railways sont entièrement distincts, et qu'ils n'ont été aucunement établis dans le but unique par l'auguste testateur. Les compagnies vont porter leur réclamation devant la cour royale (*Kammergericht*), qui est un tribunal de première instance pour les procès civils qui concernent les intérêts des membres de la famille royale.

—D'après un tableau dressé par la chambre de commerce de Boulogne, le nombre des voyageurs venus d'Angleterre sur le continent par les ports de Boulogne, Calais, Havre, Dieppe, Dunkerque, Ostende et Anvers, s'est élevé, en 1850, à 91,729; celui des voyageurs qui se sont embarqués dans ces ports pour l'Angleterre a été dans la même période de 91,443. Le mouvement total a donc été de 186,172 voyageurs, dont 86,411, ou bien près de la moitié, ont passé par Boulogne. Après ce port, viennent Calais, qui a eu un mouvement de 53,864 voyageurs, Ostende avec 26,369 voyageurs, le Havre avec 10,759, Anvers 5,433, Dieppe 2.096 et Dunkerque 1,245.

—M. le contre-amiral Vaillant, ancien ministre de la marine, est, ainsi que nous l'avions fait pressentir, nommé gouverneur des Antilles françaises, et commandant de la station navale des Antilles et du golfe du Mexique, en remplacement de M. le contre-amiral Bruat, rappelé en France sur sa demande.

—M. le prince de Joinville, qui avait accompagné M. le duc et Mme la duchesse d'Aumale sur le continent, les a quittés à Cologne pour retourner en Angleterre. M. le duc et Mme la duchesse d'Aumale se rendent en Italie par l'Allemagne et la Suisse.

—On assure que M. le président de la République, n'ayant pas voulu se fier aux renseignemens des préfets, a chargé des agens actifs et intelligents de juger par eux-mêmes de l'état du pays. Ils ont ordre de lui adresser des rapports directs. On cite, parmi ces nouveaux inspecteurs de l'opinion publique, un colonel qui, à la suite d'une assez longue tournée dans le Midi, vient, dit on, d'écrire de Bordeaux une lettre fort remarquable, dans laquelle il assure que le parti bonapartiste a considérablement perdu de terrain, depuis trois mois surtout, et qu'il est urgent de prendre des mesures pour donner du ressort au personnel administratif.

On ajoute que son rapport sur le département de la Charente-Inférieure, qui, précédemment inféodé à l'idée napoléonienne, ne compte plus qu'un seul arrondissement dévoué, celui de Saint-Jean-d'Angely.

—La *Patrie* publie une lettre de M. le maréchal Bugeaud, datée du 16 mars 1849. Nous y lisons ce qui suit:

"Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne désirais pas la République; mais enfin nous l'avons; elle s'annonce infiniment plus honnête que son aînée; les hommes qui sont au pouvoir ont fait et font encore des efforts inouis pour protéger la société contre les anarchistes; il faut donc les aider sincèrement et activement dans cette œuvre sainte. Si la République tient ce qu'elle promet en ce moment, je l'aimerai bientôt; en attendant, je la défendrai, s'il le faut, à l'extérieur, tant qu'elle sera dans les voies de la liberté et de la fraternité vraies."

—Un savant hongrois, M. de Gayss, qui voyage en ce moment dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, vient de faire à la société impériale de Vienne une communication pleine d'intérêt pour la France. Il a retrouvé chez les Komménis, petite peuplade tributaire du royaume d'Oulli, dans la Sénégambie, les traces de Jacques Compagnon, voyageur français qui, chargé par M. de Choiseul, vers le milieu du siècle dernier, d'un voyage d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique, disparut vers 1760, sans qu'on ait jamais pu avoir de ses nouvelles. Voulant compléter les découvertes qu'avait faites son frère, quelques années auparavant, Jacques Compagnon partit du Sénégal vers la fin de 1758, et après avoir visité toutes les peuplades qui se trouvent au Nord et à l'Est de la Sénégambie, il pénétra jusque dans le désert boisé de Simboni, point très curieux pour la science géographique. On cessa d'avoir de ses nouvelles au mois de mars 1760. Le gouverneur de Saint-Louis fit faire d'inutiles recherches pour le découvrir.

Les Komménis forment une peuplade assez civilisée. Ils ont des notions religieuses qui se rapprochent de la tradition chrétienne. Ils ne sont pas entièrement ignorans dans les sciences et dans l'industrie; ils ont une langue, un alphabet et une écriture. M. de Gayss a découvert, dans une de leurs principales bourgades, un petit monument en pierre, de forme conique, assez élevé et recouvert d'inscriptions nombreuses qui se rapprochent des caractères hiéroglyphiques. Après avoir étudié longtemps cette construction curieuse, après avoir interrogé les vieillards du pays et la tradition populaire de ses habitans, il s'est convaincu que ce monument était le tombeau de Jacques Compagnon, qui, après avoir été retenu par les Komménis, avait vécu longtemps au milieu d'eux, leur avait enseigné les principes de tous les arts utiles, et était mort vers 1775, laissant parmi eux la réputation vénérée d'un homme sage ou d'un bon génie. Mais la croyance de M. de Gayss s'est changée en certitude lorsque le chef de la peuplade lui eut montré différens objets ayant appartenu à un Européen, et qui sont conservés de père en fils comme des objets sacrés, et dont il n'a voulu se défaire à aucun prix. Parmi eux se trouve un quart de cercle qui porte en toutes lettres le nom de Jacques Compagnon.

M. de Gayss, qui a déjà fait de nombreux travaux, n'est parvenu qu'au tiers de son voyage, qui durera encore plusieurs années.

—L'*Illustration* raconte l'anecdote suivante, dont nous lui laissons la responsabilité:

"Dernièrement, au tribunal de ***, un jeune garçon est traduit pour vol:—"Qui a pu vous porter à cette extrémité? lui demande le président.—La misère.—Cependant, vous avez au doigt un anneau d'or.—Il vient de ma mère que je n'ai jamais connue, et j'espère qu'il me la fera retrouver un jour." Mais le ministère public insiste, comme c'est son devoir, pour la condamnation. Au même instant, une femme s'approche de la barre, et s'écrie:—"C'est mon fils, messieurs, rendez-le moi. J'étais jeune et j'étais pauvre; un riche bourgeois m'a séduite; M. le procureur de la République ne me démentira pas, car c'était lui, et c'est son fils qu'il vient de faire condamner."

—Le retour de l'illustre général Dembinsky a été célébré par l'émigration polonaise, représentée par une centaine de ses membres, présidée par leur respectable chef, le prince Adam Czartoryski. Dans un dîner offert au vainqueur de Kopolna, à l'Hôtel des Princes, des toasts à Dembinsky, au prince Czartoryski, à la mémoire du général Bem, à la fraternité des Slaves, au sultan qui a sauvé Dembinski du sort de Bathiany, ont été portés.

On remarquait parmi les assistans le comte Teleki, hongrois, et M. Wolowsky, représentant du peuple.

LA TOGE ET LA ROBE.

Un spectacle inaccoutumé avait attiré aujourd'hui une foule considérable à l'audience de la 4e chambre de la Cour.

Bien que Me Delangle fût au banc de la défense, ce n'était pas lui seulement qui attirait ce grand concours de monde. On venait entendre une avocate, Mme Grange, qui avait obtenu la permission de plaider elle-même sa cause et celle de sa sœur, Mlle Geigneau.

Il s'agissait de l'appel d'une sentence commerciale, hérissée de chiffres, palissadée de fins de non recevoir, et de moyens de droit et de procédure, et enfin défendue par Me Delangle.

Mme Grange s'est avancée à la barre avec calme et simplicité, a ôté le plus tranquillement du monde ses gants et son chapeau, assuré son ombrelle contre un appui solide, rassemblé les boucles de ses cheveux blonds, et, après les précautions oratoires, a pris la parole, et l'a gardée trois heures d'horloge, sans le moindre embarras, ni la moindre apparence de fatigue.

Ce ne sera pour personne un sujet d'étonnement d'apprendre qu'une femme ait pu discourir pendant trois heures. Il y a bien longtemps qu'on a défini la femme: un être qui s'habille, babille et se déshabille. Mais les habitués du Palais n'ont pu voir sans surprise, ni peut être même sans mortification, avec quelle facilité, quelle précision, quelle vigueur, madame Grange a exposé les faits et les moyens de sa cause et manié la langue juridique.

Enfin, après trois heures, Mme Grange ... [illegible] ... bien que le résumé n'ait pas été sans quelque mélange de discussion, il a déjoué, par sa concision, l'attente des critiques. Mme Grange a terminé en disant avec beaucoup de bon goût et de simplicité: "Messieurs, je crois avoir dit tout ce qui pouvait vous éclairer sur mon droit. Veuillez me pardonner si j'ai abusé de votre patience. Jeune fille encore, je me suis vue forcée de défendre les intérêts de ma mère, trop âgée pour les défendre elle-même. Mère à mon tour, je viens défendre les intérêts de mes enfants."

Me Delangle a répondu à Mme Grange, que dans le cours de sa plaidoirie, il n'a pu s'empêcher, tant est grande la force de l'habitude, d'appeler mon honorable confrère.

Le tribunal remet au 25 le prononcé du jugement.

—La *Gazette piémontaise* annonce que le gouvernement exercera à l'avenir une surveillance active sur les tentatives faites pour embaucher de pauvres ouvriers que l'on voudrait faire émigrer à Montevideo, sous le prétexte de la colonisation, mais dont le véritable but est de compromettre les relations internationales du Piémont.

— On écrit de Vienne à la date du 8 avril que l'armée d'Italie sera portée à 200,000 hommes, et que le corps d'armée qui est ici s'y rendra.

CAP DE BONNE ESPERANCE.

Il résulte des nouvelles du cap de Bonne-Espérance, apportées par le *Toy*, qu'un chef caffre célèbre a attaqué un village; les Cafres ont été mis en déroute et leur chef a été tué. Le succès des troupes anglaises a été tellement signalé que l'on regardait, au Cap, la guerre comme finie, ou tout du moins on pensait qu'elle ne durerait pas longtemps. On paraît croire que l'attaque des Cafres avait été dirigée contre le fort Beaufort et non contre un village.

Une grande réunion de tous les COMMIS de la Nouvelle-Orléans, aura lieu à la Salle de Bal du Globe, encoignure St-Claude et St-Pierre, mardi prochain, 13 courant, à sept heures et demie du soir, pour affaires qui les concernent.

10 mai—3 Au nom des commis.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 12 mai.

Le coton est toujours le même; les ventes du jour n'ont pas excédé 2,000 balles, de 8 1/4 @ 9 1/4 pour le middling. Les avis de Liverpool jusqu'au 20 se trouvent dans une autre colonne.

Le sucre est ferme, 200 boucauts se sont vendus 5 1/2 @ 7 1/2 cts pour le fair. La mélasse se vend de 23 1/2 @ 25 cts le gallon, rectifiée.

Farine; ce marché est languissant; 2,500 barils ont été pris de $3 90 @ 3 95 pour l'Ohio; $4 15 @ 4 30 pour le St. Louis. Environ 6,000 sacs de maïs se sont vendus de 44 @ 51 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas changé; le mess porc se vend en petite quantité à $15 le baril. Le jambon est actif; 200 boucauts ont été vendus 8 1/4 à 9 pour les plats-côtes et 6 1/2 @ 9 pour les épaules.

Le whiskey se vend à 19 1/2 cts le gallon rectifié et 21 @ 22 pour le commun.

Le change est le même. Sterling, de 109 1/2 @ 110%—France, 5f 15 @ 5f 7 1/2.—Traites sur New-York, à 60 jours, de 1/4 @ 1 1/2 pour cent d'escompte.—Cheks, 1/4 @ 1/2 pour cent de prime.

Il n'y a pas eu de changement dans le fret.

LISTE MARITIME,

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—

Steamship Ohio, Schenk, pour New-York, via Havane.
Steamer Banner of Attakapas, Hudson, pour Montgomery.
Navire Edward Everett, Gunby, pour Liverpool.
Montezuma, Leavitt, pour Liverpool.
Goliath, Slater, pour Liverpool.
Barque Como, Smith, pour Boston.
Isabella, Ryne, pour Preston.
Brick Henry, Baker, pour Havane.
Goelette Victoria, Giant, pour Apalachicola.
Dora, Boghich, pour Pensacole.
Union, Nain, pour Matanzas.

—ARRIVES.—

Steamship Mexico, Tait, de Chagres.
Steamship Winfield Scott, Couillard, de New-York.

Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Le navire LEMUEL DYER, capt Sagory, dernièrement arrivé du Havre, est maintenant prêt à décharger sa cargaison au No 3, 3me Municipalité.

Les consignataires sont invités d'entrer leurs permis de la Douane pendant les cinq jours suivants, autrement les marchandises seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques.

13mai H V BAXTER, 79, rue de la Commune

COMPAGNIE D'ASSURANCE CRESCENT MUTUELLE.

AVIS est par le présent donné qu'une élection pour trente-deux trustees qui doivent servir pendant un an, à partir du premier lundi du mois d'août prochain, aura lieu dans les bureaux de cette Compagnie le lundi 2 juin prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

Nouvelle-Orléans, le 12 mai 1851. CHARLES J. MANSONI, Secrétaire. 13 mai

Association Catholique de la Nouvelle-Orléans pour le secours des orphelins

A UNE dernière séance de la société les personnes ci-après nommées ont été unanimement élues directeurs de cette association pour l'année suivante, savoir: Le révérend archevêque Blanc, révérend C Maenhaut, A. Roch, P Cottraux, J P Kirwan, M Blanco, P B d'Aquin, C de Armas, J H Kursioo, L A Gardel, John Maginnis, John Donovan, P A Hebrard, M H Devereux, Thé Layton. Et la direction le 11 courant a unanimement réélu le révérend archevêque Blanc président, le révérend C Maenhaut vice-président, P B D'Aquin trésorier et Thé Layton secrétaire.

Par ordre de la direction. Nouvelle-Orléans, le 12 mai 1851. THE LAYTON, secrétaire. 13 mai

DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné: 20 barils thérébentine; 15 do huile de lin crue; 10 do do do bouillie; 1000 livres litharge en petits fragmens; 1000 do minium do do do; 20 barils blanc d'Espagne; 20000 livres blanc pur; 20000 do do No 1; 20000 do do pâtre, assortis; 500 kegs peinture verte; 200 do vert impérial; 500 livres vert de gris à l'huile. P CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 13 mai

CAPSULES—800,000 capsules blanches et colorées, grandeurs assorties, a vendre par P CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 13 mai

ACIDE MURIATIQUE—15 barils, à vendre par P CUSACHS, Encoignure Royale et St-Philippe. 13 mai

INDIGO—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par P CUSACHS, Encoignure Royale et St-Philippe. 13 mai

TABAC EN FEUILLES—20 balles Nos 1, 2, 3 4 et 5, de la nouvelle récolte, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 13 mai

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc, jaune et brun, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 13 mai

CIGARES de la Havane—500 000 Imperiales, Regalias, Canones, Panatelas, Cilindrados et Millares, marques de choix à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 13 mai

MIEL—10 barils qualité supérieure, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 13 mai

AMIDON—5 barils, qualité supérieure, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 13 mai

VIN de Malaga sec et doux, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 13 mai

CAFE—200 sacs prime café de la Havane, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 13 mai

CIGARES—20,000 Regalias, marques Favorita et Fortuna, en déchargement du brick Adams Gray, a vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 13 mai

TRUFFES—Deux caisses truffes en grandes et demi boîtes, en déchargement du navire Lemuel Dyer, du Havre, a vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 13mai

PATES—Une caisse pâtés assortis, en débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, a vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 13mai

FRUITS au jus—12 caisses fruits au jus, en grands flacons; 25 caisses de en demi flacons, en débarquement du navire Lemuel Dyer, à vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 13mai

CHAMPIGNONS—Dix caisses champignons, en déchargement du navire Lemuel Dyer, du Havre, a vendre par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 13mai

GIN ANCHOR BRAND—25 pipes genièvre, en déchargement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre, et ayant droit au drawback, a vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 13mai

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, et à vendre par les soussignés— 1000 damejeannes de 5 gallons. 200 do 3 do. 300 do 2 do. 300 do 1 do. NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 13mai

DAMEJEANNES—Damejeannes—En débarquement du navire Lemuel Dyer, 600 damejeannes de 1, 2, et 5 gallons, a vendre par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane. 13mai

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.—Une caisse toile du Nord, Une caisse toile Canton, Deux caisses tapis de table, Deux caisses chapeaux de paille pour femme, Deux caisses corsets sans coutures. Le tout à vendre à des prix très réduits pour clore des factures, par LOISON & SILVESTRE, 38, rue de Chartres, au 1er. 8 mai

KIRSCH—30 caisses kirsch de la Forêt Noire, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 38, rue de Chartres, au 1er. 7 mai

GRAND CHOIX DE PIANOS. ... [illegible]

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE.

LA galerie de Daguerréotype de Ramsey, encoignure St. Louis et Royale, sera prochainement fermée pour la saison à cause des réparations qui vont être faites à la bâtisse. Le propriétaire désirant finir son assortiment avant son départ, prendra des portraits à des prix réduits. Les portraits de 3 piastres seront pris pour $2, et la même proportion sera gardée pour les autres. 13mai—3f

Succession de Manette St-Amand.

LES créanciers de cette succession sont invités à présenter sans délai leurs réclamations, et ceux qui doivent à ladite succession sont priés de se venir régler avec le soussigné. J. QUELQUEJEU, Exécuteur testamentaire, rue St-Louis, 124. 13mai

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—10 mai 1851—Conseil de la Municipalité No Une. Séance de lundi, 28 avril 1851.

Attendu que M George Cronan n'a pas commencé le pavage de la Levée à partir de la rue Ste Anne jusqu'à la rue de la Douane, le 1er février 1851, conformément à son contrat, et attendu que M Cronan n'a pas encore commencé ledit travail:

Résolu que le dit contrat est et demeure déclaré *ipso facto* nul et non avenu.

Résolu de plus que le Maire est et demeure autorisé de donner avis pendant plus de trente jours qu'il vendra à l'encan et au rabais, le contrat pour le pavage du chemin public en bloc de granit, depuis la rue Ste-Anne jusqu'à la rue de la Douane, lequel contrat avait d'abord été adjugé à M G Cronan, le tout aux frais et risques du dit Cronan et de ses sécurités.

(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder. Pour copie conforme, H. BIER, Commis

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 10 mai 1851—Avis est par le présent donné qu'en vertu de la résolution susdite je mettrai en vente à mon bureau, le lundi, 16 de juin prochain, à midi, au rabais, le contrat pour le pavage en pierres carrées, d'après la résolution susdite et conformément aux plans et spécifications qui se trouvent au bureau du voyer. 13 mai A. D. CROSSMAN, Maire

ON DEMANDE une bonne cuisinière à acheter ou à louer. S'adresser à M. Evariste Blanc ou au bureau de cette feuille. 13mai—4f

LE soussigné partant pour France, informe le public qu'il a laissé sa procuration à M. A. Carrière. 13mai—3f AUG. MOLIER.

MR LAMOLLE, autrefois marchand de lait et demeurant autrefois vis à vis l'ancienne propriété de Le Pichet, est invité à se présenter chez le dit Le Pichet, pour affaires. 13 mai—2

Glaces françaises. 4 CAISSES superbes glaces de la manufacture de Montluçon, en débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103 rue Royale. 13 mai

Broderies et lingeries. 1 CAISSE broderies, bonnets, cols, etc, en déchargement du navire Lemuel Dyer, du Havre, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103 rue Royale. 13 mai

VINS rouge ordinaire—250 barriques vin Montferrand, St Julien et St-Emilion, en magasin et à vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée. 12 mai

VINS rouge pour familles—100 barriques vin St-Julien Medoc; 50 do do Marquaux do; 60 do do Valeyrac do 1847; 42 do do Queyrie Hautquoble 1846; 45 do do St-Estèphe Medoc 1847; 20 do do Canteuse Medoc Vve Bachelot; 30 do do Millen Pauillac 1847; 12 do do Tronquery Lalande 1846; 10 do do Bodeau Leognan 1846. En magasin et à vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée. 12 mai

EAU DE VIE de cognac—7 demi pipes Union Brand, 10 quarts do do do; 5 demi pipes Bisquit Tricoche & Co 1842; 13 quarts do do do; 25 bouteilles pipes Alexandre Seignette 5 quarts do do d. Dans les magasins de la douane, a vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée. 12 mai

CHAMPAGNE SUPERIEUR de Dinet Peuvrel; 33 paniers de 12 bouteilles Grand Sillery Mousseux; 23 do 24 demi bouteilles do Sillery Mousseux Anchor Brand; 55 do 12 bouteilles Sillery Mousseux Anchor Brand; En magasin et à vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée. 12 mai

VINS en caisse—250 caisses vin rouge St Julien et St Estèphe; 175 do do Cantenac Medoc 1847; 31 do do Larose Medoc 1er cru; 163 do do Chateau Beychevelle; 47 do do Pape Clément; 13 do do Chateau Margaux 1844; 13 do do do do 1840; 7 do do Grand Vin Chateau Margaux 1841. En magasin et à vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée. 12 mai

PIONGIS, 47, Vieille Levée offre a vendre 100 barriques vin de T Durand, au drawback, 100 do do do en magasin, 100 quarts de vin de Porto Miguel Reig, 10 do do de Madère do, 10 barriques vin de Bordeaux pour familles, 15 do do Medoc Durand, 150 caisses vin Medoc vieux, 5 paniers Champagne A Garreaux, 110 do de Vautrein etc; 30 do huile d'olive Plagniol, 20 vases Médecis en forme de Pot, 10 barriques vin de Genouilhac et Valery, reçu par le navire Montreal, de Bordeaux. 13 mai

ON demande une MULATRESSE ou NEGRESSE sachant faire la cuisine française, blanchir et repasser. De bonnes références seront demandées. S'adresser de suite rue de Chartres, No 30, au premier.

ON demande une femme pour servir de concierge dans une maison de la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 8 mai

BOUCHONS—10 demi balles, 1re qualité, pointus, convenables pour bouteilles à bière, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 6mai

CHAUDIERES à sucre en fer fondu et battu, dimensions assorties, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 6mai

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers, du Havre, dans les magasins de la douane, à vendre par J Y DE EGANA, 27, rue Bienville. 6mai

A VENDRE à l'arrivée du navire Cesare, incessamment attendu de Marseille: 50 barriques vin rouge de Brignoles; 30 paniers de 144 bouteilles vides; 10 balles amandes; 10 balles noix de Grenoble; 118 caisses salaisons; 100 caisses muscat de Frontignan, 1re qualité, par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

FROMAGES DE GRUYERE—60 meules en magasin; 26 meules attendues par le navire Cornelia, du Havre; le tout de 1re qualité et a vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

VINS ROUGES ET BLANCS—3 barriques vieux vin rouge Grand Château Léoville; 4 barr vieux vin rouge Ch. H-Brion, 1841; 10 do do Clerc Milon Pauillac, 1844; 10 do do St Julien Medoc, 1844; 10 do do Ch St Corbian, 1842; 14 do vin rouge bourgeois pour familles; 30 barils vin blanc Haut Sauterne, 1847; 12 do do do 1847; 16 do do do 1849; En magasin et a vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

HUILE D'OLIVES—200 paniers en grandes et demi bouteilles, de la marque James Plagniol, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

EAU DE VIE—4/2 et 10/8 pipe cognac Martellon, 4me preuve; 10 quarts pipe cognac J B Clerc, 4me preuve; 10 do do M Daniel, 1re do 1833; 16 do do Martellon, 1re do 1833; 4 do do J J Dupuy, 1re do 1812; 15 do do Henry Sutton, 1re do 1836; 10 do do do do 1800; 2 do et 2/8 do J B Clerc, 1re do 1798; A vendre d'importation directe par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

DIVERS—Sardines à l'huile en 1/4 et 1/2 boites, eau de fleur d'oranger en flacons ordinaires et de fantaisie, bouchons de différents prix et qualités, savon de Marseille, anisette de Chauvet fils, en caisses de 25 paniers, vin blanc en caisses de 12 et de 24 1/2 bouteilles, vin rouge St Julien en caisses de 12 bouteilles, huile de Vierge, &c, &c, a vendre en magasin par B TALAMON, 182, rue Royale. 7mai

ABSINTHE SUISSE—100 caisses A Jeanrenaud, 75 caisses L Richardet, a vendre pour clore une consignation, par B TALAMON, 182 & 184, rue Royale. 7mai

DIVERS—500 boites chandelles de l'Etoile; 150 do blanc de baleine; 300 boites d'amidon; 600 do savon de Winchester; 150 do amidon de perle; 300 barillets de clous; 50 do plombs assortis; 30 tierçons riz frais de la Caroline, en magasin et a vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier. 6mai

DIVERS—20 barriques cotes de lard salés; 40 do épaules; 25 do jambons; 500 barillets de lard; 50 tierçons jambons sucrés; 100 boucauts et demi boucauts mess beef; 20 barils beurre de Goshen; 50 barillets plomb, numéros assortis; 200 boites bière et porter, en magasin et a vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier. 6mai

GROCERIES—500 sacs café Rio; 50 do do Laguayra; 125 do Havane; 50 do Old Government Java; 150 pains de sucre; 200 boites thé noir et vert; 150 boucauts mélasses; 300 barils whiskey rectifié; 50 demi barils do; 90 barils Old Monongahela; 600 boites tabac Virginie et Tennessee; 10 caisses tabac à chiquer; 300 barils farine superfine et extra de St Louis, en magasin et a vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier. 6mai

SACS ET CORDES—1250 pièces et demi pièces sacs en pitre, du Kentucky; 1500 rouleaux de cordages du Kentucky et du Missouri, et 40 balles ficelles, a vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 22 & 24, rue Gravier. 6mai

CHAMPAGNE—100 paniers pintes et quarts Montebello Brand, a vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 96, Gravier. 6mai

EN déchargement des navires Juliet, Prince de Joinville et Paris: Sirop de Limon—50 caisses tabac à priser Macouba et Ecossais, 50 do amidon, 100 boites de Philadelphie, bière et cidre, 100 caisses Reynolds pâtés aux fruits, a vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

EPICE—10 barriques clous de girofle, 20 sacs piments, 300 rouleaux cassia, 300 poivre de Jamaïque, a vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 6mai

VEAUX CIRES—40 douzaines veaux cirés, de la marque de Trouvé Chauvel, a vendre par LOISON & SILVESTRE, 38, rue de Chartres, au 1er. 5 mai

FROMAGES DE GRUYERE—15 meules fromages de Gruyère, qualité supérieure, a vendre par LOISON & SILVESTRE, 38, rue de Chartres, au 1er. 5 mai

VIN DE ... [illegible]

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS, JACKSON ET LE NORD.

Avis est par le présent donné que les livres de souscription pour les actions du Rail Road projeté entre la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord seront ouverts jeudi 1er mai 1851, à 9 heures A. M. aux endroits suivans, sous la direction des membres du comité permanent des voies et moyens, savoir: JAMES ROBB, Banque rue du Camp. LEONARD MATTHEWS, bureau de la Compagnie du Soleil, encoignure Camp et Commune. W. H. GARLAND, bureau du trésorier, Seconde Municipalité. PETER CONREY Jr., Banque rue du Canal. J. P. BENJAMIN, bureau rue Canal. H. C. CAMMACK, rue Carondelet. Hon. ISAAC T. PRESTON. J. P. HARRISON, Maison Payne & Harrison, rue du Camp. Col. W. J. CAMPBELL, bureau du Gaz. J. BALDWIN, Compagnie d'Assurance, Southern Life, rue du Camp. GLENDY BURKE, rue du Canal. R. W. MONTGOMERY, rue du Canal. H. J. BUCKNER, bureau Buckner & Stanton, rue Gravier. A. D. KELLY, Maison Kelly & Conyngham, rue du Camp. GEORGE CLARK, Notaire rue du Camp.

Les personnes ci-dessus désignées sont les agents officiels choisis par la Convention. Toutes personnes de la ville ou de la campagne qui s'intéressent à cette entreprise peuvent obtenir des listes de souscription et les pouvoirs à cet effet, en s'adressant à James Robb à la Banque.

Les propriétaires des journaux de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lafayette et des campagnes sont invités à ouvrir des listes de souscription.

Par ordre du comité. JAMES ROBB, Président. John Calhoun, Secrétaire. 1 mai

SUP. CONSEIL DU RITE L∴ A∴ & A∴ ECOSSAIS.

UNE Assemblée générale des Maçons libres anciens et acceptés Ecossais, est convoquée pour mercredi 14 du courant, à 7 heures du soir, dans la R∴ L∴ l'Etoile Polaire No 1. Tous les Maçons de ce rite, depuis l'Apprenti jusqu'au Trente Troisième, y sont appelés. Par ordre du T∴ P∴ S∴ G∴ C∴ CHs CLAIBORNE, G∴ C∴ G∴ S∴ D∴ S∴ E∴ 10mai

EGLISE PROTESTANTE FRANCAISE. Pasteur—M. WOLFF, de Genève. LE service a lieu le dimanche à onze heures, dans l'Ecole Publique, encoignure Canal et Franklin. 10 mai—6

AVIS d'élection pour Constable de la Seconde Justice de Paix. Les votans qualifiés résidant dans la Seconde Municipalité, entre les rues Julie et Canal et le Lac, sont par le présent notifiés qu'en vertu d'un writ d'élection à moi adressé par Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection sera tenue dans le dit district, mercredi 21 courant, pour remplir la vacance dans le bureau du Constable de la Seconde Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans occasionnée par la mort de M. M Thomas, ex-constable de la dite Cour; les polls seront ouverts de neuf heures du matin à six heures de l'après-midi, aux endroits désignés ou sous la surintendance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la Nouvelle Orléans. L'élection sera conduite et les retours faits au soussigné conformément à la loi. Bureau du shérif—Nouvelle Orléans, le 10 mai 1851. JOHN L LEWIS, Shériff. 10 mai

La Tirolienne, PAR H. ROLLING. Le succès de cette nouvelle POLKA ALLEMANDE, exécutée par l'orchestre du Jardin de Tivoli, a engagé l'auteur à la publier et à l'offrir en vente dans les principaux magasins de musique. 6mai—9

TEXAS. Colonie Castro. DERNIER AVIS—COLONIE CASTRO TEXAS. Les colons qui ont été appelés au mois de mai dernier par le Consul Français pour obtenir leurs terres dans la dite colonie, conformément à la loi, devront se présenter eux-mêmes sans délai au soussigné afin d'obtenir leurs titres. Les privilèges des réclamations de terres expirera le 15 septembre 1851, en vertu de la limitation de la loi. S'adresser de 9 à 12 et de 4 à 6 heures à F BRICHTA, Agent des terres du Texas, rue de la Commune, No 45. 9 mai—1m

SEINES, EPERVIERS, &c, &c. 12 DOUZAINES EPERVIERS et 100 SEINES de toutes dimensions. Aussi, un grand assortiment d'articles pour la pêche. En magasin, et a vendre par W B McCUTCHON & CO, 55, rue du Camp. 9mai

Machines a vapeur a vendre. UNE machine à vapeur horizontale, de la force de vingt chevaux, avec ses deux bouilloires, convenable pour moulin à scier, à riz et à moudre. UNE MACHINE à action verticale, de la force de vingt-cinq chevaux, avec sa seule bouilloire. Ces deux de seconde main. S'adresser à Cook & Otway Enterprise Works, encoignure Clara et Calliope ou à S E VOSE, Rue Poydras, No 72. 7mai—9

A LOUER—Une maison en briques à un étage, ... située encoignure St Ferdinand et Levée ... J B DUCRET, Rue St-Louis No 14. 3mai

A LOUER—Un bureau situé rue de la Douane, No 62, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession immédiate ... conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co, 32 rue St Louis. 8 mai

A LOUER—La maison en briques à trois étages, située rue Bourbon, No 80, entre Conti et Bienville. Clés à délivrer en bon ordre le 1er juin prochain. G. TOURNADE, No 75, rue Conti. 7mai

CHEVAL A VENDRE—Les personnes désirant acheter un cheval de montre pour dame ... convenable, peuvent s'adresser au No 77, rue de la Douane. 8 mai—3f

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Henry Wilson, sont priées de les faire connaître au soussigné, avocat de la succession. A. PITOT Junior, à la Banque des Citoyens, rue Toulouse. 8mai

Liquidation—Liquidation. Rue Royale, 141. MLLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'à partir de ce jour elle vendra au prix coûtant et au dessous, ce qui lui reste de marchandises. On trouvera chez elle des chapeaux de paille et de crin de toutes nuances et des plus nouveaux, des cabas et arrangements en mousseline brodée, de la lingerie pour enfans et quantité d'articles de fantaisie. Tout doit être vendu avant le départ de Mlle Guérin pour France, où elle fera de nouveau un assortiment complet. 8mai—15

ECOLE DE MARINE. FELIX FERRIERE, professeur de grec, latin, &c, prévient le public, qu'il vient d'ouvrir une école préparatoire de marine, rue de Chartres, 145, où il sera visible depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures du soir, et depuis 4 heures jusqu'à 6. Son cours comprend 12 leçons et se fera en anglais et en français, au choix des élèves. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront rendues capables, d'après sa méthode exacte et facile, de faire un voyage par la connaissance préliminaire (à l'exception des quatre règles d'arithmétique) de faire tous les calculs ordinaires d'officier à bord de navires, soit français soit anglais, et les meilleures recommandations seront offertes si on le désire. 15 av—1m

COTON DAMASSE. A VENDRE—Une consignation de COTON DAMASSE arrivant directement des manufactures, venant d'être débarquée et comprenant un vaste assortiment des patrons français et couleurs. COTON DAMAS A DESSIN, DAMAS A DEUX COULEURS, convenables pour le marché du Mexique. Le commerce est invité à venir examiner ces articles. MORTON TOULMIN & Co, 77, rue du Commerce. 24 avril

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port. De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics. 6 sep—a

M. RICHARD CLAGUE, Peintre de Portraits, a transporté son atelier de peinture, au No 102, rue Royale, entre St Louis et Conti. Il prend des élèves pour le paysage, la figure, l'aquarelle et la peinture. 15av—30f

GLACES ET SORBETS. L'ETABLISSEMENT installé l'année dernière sur le terry de la première municipalité, pour la vente de GLACES et SORBETS, &c sera ouvert de nouveau à partir de dimanche prochain, 27 du courant. Le propriétaire fera tous ses efforts pour plaire aux personnes qui visiteront son établissement; elles peuvent être assurées d'y trouver constamment toutes sortes de rafraîchissemens pour la saison. C. KILLILI & CO. 25av—30

Fashionable Store, Encoignure St-Charles et Commune. LE soussigné a l'honneur de prévenir ses habitués et le public en général, que son départ pour France est fixé du 10 au 12 mai prochain; il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra bien lui confier; il ose espérer, par le soin qu'il a toujours apporté aux commandes qu'on lui a données, conserver leur bienveillant patronage. J DUCOURNAU, Encoignure St Charles et Commune. 1mai—15

HABILLEMENS D'ENFANS. 36, rue de Chartres. NOUS recevons par le Prince de Joinville et le steamer Union: UN NOUVEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS pour enfans et jeunes gens, comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. 26 avril

HABILLEMENS D'HOMMES POUR L'ETE. 36, rue de Chartres. NOUS recevons par les navires "Prince de Joinville," "Union," et Wm B Travis, de New-York: UN NOUVEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENS D'HOMMES, Comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres. 1 mai

Par le navire UNION. Habillements d'enfants et jeunes gens. UN grand assortiment d'habillements d'enfants a vendre par STUART, Au dessus du magasin de chapeaux de d'Arcy, Nos 1 et 3 rue Chartres. 26 av

200 PANIERS vraie huile Plagniol; 15 barriques vin pour familles; 30 barriques vin ordinaire; 25 barils vin blanc bons crus; ... cognac marque Calmes, sous les ... de la douane; 15 do bonne marque; 10 barriques Madère au-dessus de l'ordinaire; ... barils vin de Porto F Durand; ... [illegible]

EXPRES POUR LA CALIFORNIE, DE DODGE & Co, Via Chagres et Panama. CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H ... Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, ils pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer. E W WILEY, ancien Agent de Derring & Wiley, No 51, rue du Camp. 26mars

Victor Hébert, Libraire, Papetier et Marchand de papier peint, 149, Rue de Chartres, PREVIENT MM. les négociants et marchands, qu'il vient de recevoir par le navire Lexington, du Havre: 2 Caisses de registres pour comptabilité, de qualité supérieure, comme journal, grand livre, livre de caisse et de toutes dimensions. 29av

VIC. HEBERT. 149, rue de Chartres. NOUVEAUTES reçues par le navire Lexington, du Havre: Claudie, drame, par George Sand; La Dame de Pique, opéra comique de Scribe et Halévy; La Goguette ancienne et moderne, recueil de chansons; Champfleury, contes; Murger, scènes de la Bohême; Lamennais, imitation de J.-C., &c, &c. Abonnement à toutes les publications françaises, &c, &c. 29av

Vor HEBERT. 149, Rue de Chartres, VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de Papier peint. Dessins les plus nouveaux et à tous les prix, pour Appartements, Cafés, Restaurants, &c, &c, &c. Aussi—Bordures de tous genres, Ciels de lit, Devants de cheminée, &c, &c. 11mars

H. HARTKOPF, FACTEUR DE PIANOS, Rue Royale, No 172, entre Toulouse et St-Pierre, ETANT obligé de s'absenter de la ville pour trois mois pour faire un voyage en France et en Allemagne, a l'honneur d'informer le public qu'il se chargera des commissions de pianos, harpes, musique, &c. Il tâchera, dans cette circonstance, de mériter la confiance et le patronage dont il a été l'objet depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans. Pianos supérieurs à vendre à bas prix avant son départ. 29 av—15

Changement de Domicile. LE DOCTEUR J. VIGNE prévient ses connaissances et le public qu'il a transporté son domicile au No 94, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon. 30av—1m

AVIS—Des calomnies ayant été répandues sur mon compte, je me crois autorisé à publier le rendu compte suivant, provenant de la direction du Bureau Médical: Qu'il soit connu, que nous Président et Membres du Bureau de Direction, autorisons par ces présentes le sieur G M SAUNDERS, M. D. d'exercer la profession de médecin dans tout l'Etat de la Louisiane et qu'il jouisse de tous les priviléges et bénéfices qui en dependent. WARREN STONE, M. D. A HESTER, M. D. C TURPIN, D M P. I LABATUT, D. M, Président. P A BERTRAND, Secrétaire. Bureau du Dr Saunders, encoignure Magasin et Marche. 15av—3m

HOTEL WASHINGTON. Extrémité du rail-road Pontchartrain. LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de: Hotel Washington. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissemens sans nombre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf offre aujourd'hui à ses visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table ou rien ne manque, une cave des meilleurs vins, un service de bon goût, et à des prix très modérés. Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs traiteurs de la Nouvelle Orléans. Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, fera tout ce qui dépendra de lui ... [illegible] BERTRAND COMBE. 22 mars—3m

J. M. Carr & B G Fontenau, Avocats, NATCHITOCHES (Louisiane). PLAIDENT devant les Cours de paroisse de Natchitoches, Caddo, De Soto, ainsi que devant la Cour Suprême à Alexandrie. 12fe—6m

Nous faisons des avances en espèces sur les consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast. McDOWELL, MILLS & CO. 26oct

CHLOROFORME de Labarraque, sirop de Briant, ... Chlorure de chaux sec, en jarres, salsepareilles de Sands et de Townsend, bougies en cire, soudes de Meyer, vermifuge canadien et de Fahnestock, SANGSUES HONGROISES. A vendre par E MOUGIN, Pharmacien, Encoignure Dauphine et Bourbon. 23av

Résidence d'été à vendre. LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs ... [illegible] ... d'excellente eau de source, et en abondance. Pour les conditions, s'adresser à G. LEGENDRE, rue Bienville No 11. 27 mars

L. Bornet, de Paris, 74, Rue Dumaine, 74. AVANTAGEUSEMENT connu depuis plusieurs années pour le FASHION de tous genres d'ouvrages en cheveux, se charge comme par le passé, de la confection de bracelets, bagues, colliers, épingles, boucles d'oreilles, tableaux, bijoux en or pour les cheveux. PARURES JENNY LIND, etc. Sujets allégoriques. 2av

Lots et résidences à Pascagoula. A VENDRE de charmantes résidences de campagne et lots de valeur faisant face au Golfe du Mexique à Est Pascagoula. Ces propriétés sont les plus agréables de l'Etat pour les bains de mer et les prix sont très modérés. Les personnes désirant se procurer une délicieuse maison de campagne peuvent s'adresser à M Jacob Baptiste à Est-Pascagoula ou à J. A. Beard, encanteur, Arcade Banks, Nlle Orléans. 17 mars

VENTE DE PIANOS, Pour cause de liquidation. Une grande quantité de pianos neufs et de seconde main, à vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques, et le meilleur à queue qu'il y ait en ville, pianos système en fer à sept octaves, fabriqués expressément pour le pays. Tous ces pianos seront vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant. ALLOVON, 44 rue Conti. 12 ms—3m

Six Esclaves à Vendre. Pour cause de départ. PERSELLA, griffonne, âgée de 32 ans, avec ses deux enfants, ALEXANDRE, âgé de 13 à 14 ans, et une fille de 2 mois; Persella est créole, parle anglais et français, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; MERY, négresse, âgée de 38 à 40 ans, créole, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; MARIANNE, négresse, âgée de 13 à 14 ans, bonne domestique de maison, sachant faire un peu de tout. MASSON, mulâtre, âgé de 15 à 16 ans, bon domestique de maison. Pour les conditions, s'adresser au "Crescent Coffee House", encoignure St Charles et Gravier. D. CASAS. 2mai

A. D. Grieff et Co., Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires, MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, ET AGENTS Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark, Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, Nouvelle-Orléans. A. D. Grief, S. A. Kingsland, W. M. Greenwood. 16nov—6

VINS FINS—23 barriques vin rouge, Verteuil, St-Estèphe, Listrac, Ludon, Pauillac et St-Julien; 44 barriques vin rouge St Estèphe, Montferrant, St Emilion, Listrac; 86 caisses vin rouge St Lambert, St Julien, Margaux, Potet Canet; 8 do do Chateau Lafitte; 8 do do Chateau Larose 1846; 35 do vin blanc Haut Sauterne; 8 do do Chateau Yquem 1846; 46 do do Haut Barsac. En magasin et a vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 30av

Vingt-cinq piastres de Récompense. SERONT payées par le soussigné à quiconque arrêtera l'esclave JANE, griffonne âgée d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 2 à 3 pouces, figure longue, grosses lèvres, marchant en se dandinant, ayant de très longs bras et mains, parlant très haut. Elle est très connue dans la rue St-Philippe, ayant été récemment achetée de Mme Belly, qui demeure en cette rue, entre Bourbon et Dauphine. J. A. BERGEON, No 12, rue Conti. 5 mai—6f

$50 piastres de Récompense. SERONT payées pour l'arrestation et la détention du nègre créole PIERRE ou PETER, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, bien bâti, parlant anglais et français et peintre de profession; il a été arrêté et logé dans la geôle de la paroisse St-Charles, le 17 avril, après avoir été blessé d'un coup de feu dans les jambes. Il s'est évadé en brisant la dite geôle avec un mulâtre. Lors de son arrestation il dit qu'il allait à Plaquemine rejoindre un blanc qui devait le conduire dans un Etat libre. C. S. FENNER, rue Baronne No 33. 7 mai—9

$50 de Récompense ... [illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans. MARDI, 13 MAI 1851. Le Chalet, Opéra en 1 acte, d'Adam. Premier acte de LA DAME BLANCHE, Opéra de Boyeldieu. CE QUE FEMME VEUT. Vaudeville en 2 actes. DEMAIN MERCREDI, Première représentation de Mme T. Parodi: NORMA, Grand opéra de Bellini. On commencera à 7 heures.

Théâtre d'Orléans. Mercredi, 14 mai 1851. OPERA ITALIEN. Première Représentation de Mlle TERESA PARODI, Et sa Compagnie, NORMA, Grand opéra de Bellini. Mlle Teresa Parodi remplira le rôle de Norma. Mlle Patti, celui d'Adalgise; et M. Patti celui de Pollion. Prix des Places: Premières, secondes et loges grillées, $3 00; Baignoires, 1 50; Secondes amphithéâtre, 1 50; Parterre, 1 50; Parquets et galeries, 3 00. On peut se procurer des billets à l'avance au contrôle du théâtre. Les billets devront être payés comptant. 1mai.

Théâtre des Variétés. MARDI, 13 MAI 1851, Au bénéfice de M. Geo Holland—La comédie THE HYPOCRITE, suivie d'un BALLET. Le Grec RHIGAS fera des tours d'escamotage merveilleux. Puis, la farce du POST HONOR, et des morceaux de chant par M. et Mme Lear. Le spectacle sera terminé par la pièce comique THE WATER WITCHES.

Portrait de Mme C. Howard. LE portrait de Mme C. Howard est maintenant terminé et exposé au No 98, rue St Charles, on peut le voir de 9 à 3 heures. Prix d'entrée 50 cents. Billets pour le temps de l'exposition $1. 10av

Changement de Domicile. J. Coulon. A transporté son établissement de FAYENCE, PORCELAINE VERRERIE, etc. de la rue St-Philippe au No 16 rue Condé, ... entre Ste-Anne et Madison. Le nouveau magasin est ouvert. Il espère que ses pratiques continueront à l'honorer de la confiance qu'elles lui ont témoignée jusqu'à ce jour. 24av—3m

A LOUER IMMEDIATEMENT—Le premier étage d'une maison située rue de Chartres, No 115, entre St Louis et Conti ... S'adresser sur les lieux, No 299, Première Municipalité. 25 avr

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD. ... L'approbation publique a établi sa supériorité ... pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérés et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. ... La POUDRE SUBTILE de Gouraud pour faire tomber les poils ... se recommande également. Le Restaurateur de la chevelure de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux rudes le moelleux de la soie. La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou d'un beau châtain. Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une magnifique teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever. Le Blanc de Lys ... Les préparations du docteur Félix Gouraud se trouvent, véritables, chez notre agent G. FARGE, Magasin de nouveautés, No 36, rue St Charles, sous le Verandah. 1mai—3m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1000 caisses en magasin, formant un grand assortiment de marchandises convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G W DUNBAR, 5, rue des Magasins. 20mars

A louer à bon marché. Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à domestiques, &c. La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane

M. VICTOR PACHO, commissionnaire de marchandises, arrivées par le navire Viola, du Havre, est invité à faire connaître sa demeure au soussigné. H V BAXTER, 79, rue de la Commune. 10 mai—3

Ant. Z. Cavelier. L. F. Maxent. CAVELIER & MAXENT, Rue Royale, No 169, INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils restent les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux: 30 barriques vin rouge C C Queyries ... La Mission, 1847 ... A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 4mars

CIGARES de la Havane—109,000 marques de choix et grandeurs assorties, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par J M CABALLERO, No 36, Vieille Levée. 10 mai

DEMANDE—Un nègre de 14 à 16 ans, connaissant la ville et bien recommandé. S'adresser à DUETZE & IKEN, ... Royale et Conti. 1er mai

CHANGE sur la Havane ... jours de vue, à vendre par LABORDE & ..., No 3, rue Front. 19 mai

JALAP—36 balles jalap reçus par le Mary Ellen de Tampico, et à vendre par BERNARD TURPIN, No 29, Vieille Levée. 7mai

CAPSULES pour bouteilles—4 caisses numéros assortis, a vendre par BERNARD TURPIN, 29, Vieille Levée. 3mai

CAPSULES—6 caisses capsules cachets feuilles de la marque F I, a vendre par BERNARD TURPIN, 29, Vieille-Levée. 3 mai

GARANCE—1 barrique garance de Hambourg, en magasin et a vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 3mai

A VENDRE OU A LOUER—Un jeune mulâtre d'environ 14 ans, ayant une bonne conduite et jouissant d'une bonne santé; il a l'habitude de conduire une voiture, et peut être utile dans une famille. S'adresser à DELVAILLE & MORENO, Vieille Levée. 9 mai—3

BOEUF séché—20 boucauts ..., à vendre par SECCOMBE & VOORHIES, Tchoupitoulas, No 1... 9 mai

LANGUES de bœuf—40 caisses Stagg et Shaw et Davis, à vendre par SECCOMBE & VOORHIES, Tchoupitoulas, No 1... 9mai

JAMBONS ... [illegible] ... VOORHIES, Tchoupitoulas, No 1... 9 mai

SUCRE—150 caisses sucre de la Havane, en débarquement de l'Adam Gray, à vendre par S DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée. 9 mai

A VENDRE par le soussigné—102 barriques vin rouge, de bonne qualité, ordinaire, a vendre par G M LUCAS, 30 Bienville. 9mai—1m

A VENDRE par le soussigné—20 barriques vin de Marseille, marque Bergasse; 300 paniers d'huile, en grandes et en demi bouteilles, marque Plagniol. G M LUCAS, 30 rue Bienville. 9 mai—1m

A VENDRE par le soussigné—2500 caisses de 12 bouteilles, vin rouge, de différentes marques, telles que St-Julien, Pauillac, Léoville et Cantenac Médoc. 160 caisses de douze bouteilles vin blanc, Haut Sauterne 1844. G M LUCAS, 30 Bienville

A VENDRE par le soussigné—... mouchoirs de madras ... G M LUCAS ... 9mai—1m

CIGARES DE LA HAVANE—... en débarquement du brick Adams Gray ... 9 mai

JAMBONS—110 barils jambons ... Armstrong & Allen ... BERNARD ... 9 mai

COGNAC—18 demi pipes Martell ... John Durand & Co, La Rochelle ... J J Durand 1846 ... J J Dupuy ... [illegible]